

Communiqué de presse

Rentrée commune des Grandes Ecoles et Universités dépendant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du site de Rennes

L'Université de Rennes 1,

L'Université Rennes 2,

L'Institut National des Sciences Appliquées : INSA de Rennes,

L'Institut d'Etudes Politiques : Sciences Po Rennes,

L'Ecole Nationale Supérieure de Chimie : ENSCR de Rennes,

L'Ecole Normale Supérieure : ENS Cachan, antenne de Rennes,

ont décidé de faire leur rentrée commune.

Cette rentrée concerne pour ces établissements plus de 46 500 étudiants (Rennes 1 : 24 600, Rennes 2 : 18 500, INSA : 1 700, IEP : 1 100, ENSCR : 520, ENS Cachan : 400).

Ces universités et grandes écoles du site de Rennes constituent un grand pôle universitaire largement identifié au niveau international. En recherche, ces établissements sont partenaires depuis très longtemps dans des laboratoires et instituts communs (en mathématiques, électronique, informatique, chimie, physique, biologie, santé, sciences de l'environnement, sciences humaines et sociales...) partagés avec les grands organismes de recherche. De nombreux partenariats sur le volet formation sont également présents.

Le contexte national et international de l'enseignement supérieur et de la recherche en France conduit les établissements des grands sites métropolitains à unir leurs forces.

Sur le site de Rennes, les grandes écoles et les universités vont renforcer leurs coopérations avec l'objectif de faire de Rennes un campus international fort et attractif. Pour ce faire, le partage de la stratégie de recherche et la coordination des formations seront les premiers moyens de progresser dans ce sens. Il s'agit également de mutualiser des fonctions opérationnelles qui permettent d'offrir une réponse enrichie et lisible, à l'ensemble des étudiants, enseignants et chercheurs.

Les universités et grandes écoles précitées, dépendant du même ministère, s'impliquent, dès maintenant, dans un processus d'analyse qui permettra de dégager des axes de structuration possibles entre établissements respectant les stratégies et la marque de chacun. Les établissements du site rennais relevant des autres ministères seront également associés à la réflexion.

L'objectif est de créer une structure finale opérationnelle à la fin du prochain contrat quinquennal 2012-2016, contractualisée entre les établissements et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.